

REPUBLIQUE RWANDAISE
GENDARMERIE NATIONALE
Centre de Recherche Criminelle et de
de Documentation à KIGALI.

CASE No: ICR-98-44-1
EXHIBIT No: DN2 793
DATE ADMITTED: 29/04/2010
TENDERED BY: DEFENCE
NAME OF WITNESS: A. NSENGIYUMVA
(DN237)

ETUDE SUR LE

TERRORISME AU RWANDA

DEPUIS 1990 .

DAMI P.J. - C.R.C.D.

I- LOCALISATION DES ATTENTATS :

Les attentats perpétrés au RWANDA depuis 1991 peuvent être localisés de façon générale dans les régions suivantes :

- la capitale KIGALI ;
- la région de RUSUMO ;
- la région du BUGESERA ;
- la région de NYANZA (de GITARAMA à BUTARE) ;
- la région de CYANGUGU ;
- la région de GISENYI .

II- TYPE DE MATERIELS UTILISES :

Plusieurs types de matériels ont été utilisés pour commettre ces attentats. En voici la liste avec la nomenclature précise :

- mines ANTI CHAR M3 Lot LAR 1.7 et 1.9 ;
- mines ANTI PERSONNELLE M409 lot BMP 1.20
- mines ANTI CHAR TM 57 lot 55-6-71
- allumeurs MUV2 lot 156.

21- Mine ANTI CHAR M.3 :

La mine antichars PRB -M 3 est une mine de chenille équipée d'un allumeur de type à pression. Elle est pratiquement exempte de matériaux métalliques et est indétectable par les moyens de détection électromagnétiques actuellement en usage dans les armées modernes.

Du fait de son indétectabilité, la mine PRB- M3 convient tout particulièrement pour la pose de champs de mines de cloisonnement, en barrages et de harcèlement. Elle constitue un complément idéal aux mines à influences à action ventrale.

La mine a été conçue pour la pose manuelle ou semi-mécanique. Dans ce dernier cas, l'engin poseur dépose les charges explosives dans les trous de mines tandis que deux hommes insèrent les allumeurs et vissent les plateaux à pression sur ces charges déposées.

La charge explosive ou corps de la mine peut être exécutée, au choix, de forme parallélépipédique ou de forme cylindrique. Cette charge comporte une enveloppe extérieure en polyéthylène teintée ou gris-vert. L'enveloppe extérieure confère à la mine une excellente résistance mécanique. La mine résiste aux manipulations brutales et à la fragmentation sous l'effet des balles des petites armes automatiques. L'enveloppe peut être ou non pourvue d'une poignée de portage imputrescible, en tissu nylon.

Le poids total de la mine assemblée est de 6.8 kg environ pour une charge explosive de 6 kg de trialdène coulé. Le trialdène est constitué de 75 % de TNT, de 15 % d'héxogène et de 10 % de poudre d'aluminium atomisé.

Des alvéoles de piénges sont ou peuvent être prévues sur le côté ou la surface inférieure du corps de la mine.

Le plateau de pression a 11 cm de diamètre et est exécuté en bakélite exempte d'amoniac. Il fonctionne par cisaillement de goupilles en matière plastique. Il comporte un dispositif spécial qui garantit le fonctionnement normal lorsque la charge est appliquée à la périphérie du plateau. L'ensemble est robuste et résiste efficacement aux manipulations brutales. Le plateau de pression est étanche lorsqu'il est assemblée sur le corps de la mine. Cet assemblage se fait par vissage.

L'allumeur à pression est exécuté en matière plastique. Il est rigoureusement étanche à l'eau. Il est amovible et s'assemble avec la mine par dépôt dans une alvéole située sous le plateau de pression. L'amorçage est réalisé par un double système amorce-percuteur qui exclut pratiquement toute possibilité de non fonctionnement. L'énergie de percussion des amorces est totalement indépendante de la vitesse d'application de la charge de fonctionnement.

La course de fonctionnement de la mine, ou enfoncement nécessaire du plateau pour assurer le fonctionnement est très faible, de l'ordre de 2 à 4 mm seulement. Cette caractéristique rend la mine aussi sensible dans les terrains durs ou rocheux que dans les terrains meubles ou sablonneux.

La charge totale de fonctionnement est comprise entre 250 et 500 Kg. La mine offre une bonne résistance aux souffles des explosifs classiques. Sa conservation dans le sol est parfaite. Les essais effectués à ce jour, après deux ans de conservation dans un sol humide, n'ont pas fait apparaître de défaillances caractérisées.

La mine PRB-M3 peut être emmagasinée dans des conditions de température variant entre -40°C et +60°C.

L'efficacité de la mine est certaine.

Les mines PRB - M3 découvertes, portaient les marquages suivants :

LOT LAR 1.7 et 1.9

LOT BMP 1.11

Le marquage " LAR " signifie : LIBYEN ARAB REPUBLIC

Le marquage " BMP " signifie : BELGIAN MILITARY PRODUCT.

Toutes les mines découvertes sont d'origine belge et ont été livrées à la LIBYE.

22- Mine ANTIPERSONNEL NR 409 :

Il s'agit d'une mine antipersonnell. de forme cylindrique, en matière plastique, de couleur vert arinée ou sable. Sur le dessus de la mine se trouvent les marquages de couleur jaune. Sur la partie supérieure et au centre, l'on trouve une tête de pression percée d'un trou où vient se loger une goupille de maintien du plateau de sécurité. Sur le côté de la mine, on distingue un orifice bouché, derrière lequel se trouve le détonateur. Le plateau de sécurité est de forme circulaire, percé en son centre d'un trou d'où rayonnent six grosses nervures. C'est dans ce trou que vient se loger la tête de pression. Le plateau de sécurité et la mine sont rendus solidaire par une goupille de maintien.

La mine a un diamètre de 80mm, une hauteur de 25mm et elle pèse 80gr. Son chargement est composé de trialène.

La mine fonctionne à l'endroit comme à l'envers. Un poids suffisant (2 Kg) sur la mine va faire s'enfoncer la tête de pression, poussant sous elle un piston sur les côtés duquel des ouvertures vont laisser passer les extrémités du ressort maintenu précédemment en extension. Les pointes du ressort viennent frapper deux amorces placées de par et d'autre du détonateur qu'elles initient. La mine explose.

Elle est aussi d'origine belge.

23- Mine ANTICHAR TM 57 :

C'est une mine métallique dérivée de la TM 46. De forme cylindrique et de couleur kaki foncé, elle possède un plateau de pression centrale. Celui-ci présente deux épaulements. Au centre, l'alvéole de mise à feu. Fixée au dessous, une poignée de transport amovible. Sur la circonférence une alvéole de piégeage.

Elle a un diamètre de 31,5 cm, une hauteur de 10 cm, un poids de 9.5 Kg et un chargement de type concentré en TNT de 7 Kg. L'influence de pression de 150 Kg.

Une fois la mine armée, un effort sur la plateau de pression déforme les épaulements de celui-ci. A ce moment, l'allumeur se déclenche et il y a explosion de la mine. Pour l'armer, il suffit de déboucher le capuchon d'obturation. Elle peut être posée à la main ou par moyen mécanique.

Elle est d'origine soviétique mais produite et en service dans tous les pays membres du pacte de Varsovie.

24- Allumeur à traction MUV2 :

Le MUV2 est un allumeur équipé d'un mécanisme de retard à l'armement permettant sa mise en oeuvre, son camouflage et la mise à l'abri du personnel avant l'armement complet du dispositif. Le MUV 2 est constitué de deux parties principales solidarisées par le percuteur, lui même maintenu en position grâce à deux goupilles métalliques. La partie corps, cylindrique, est filetée intérieurement à sa base afin de recevoir un ensemble détonateur MUV2.

La partie supérieure, appelée aussi manchon, est coiffée d'un capuchon de protection en caoutchouc noir. Celui-ci enlevé, laisse apparaître le dispositif de retard d'armement composé de deux profondes rainures formant une croix au centre de laquelle on peut apercevoir d'une part la boucle en fil métallique reliée par sa base au sommet du percuteur, d'autre part une lamelle de plomb positionnée de façon à traverser la boucle perpendiculairement. Cette lamelle présente le retard qui sera doucement tranché par le fil métallique au cours de la phase armement de l'allumeur. A noter que ce retard peut varier en fonction du type de lamelle de plomb utilisée ainsi que de la température ambiante.

Deux goupilles équipent la partie supérieure du MUV2. La première située au plus près du sommet, est une goupille classique maintenant au repos le mécanisme de retard. La seconde est une goupille de retenue à ailettes arrêtant la course du percuteur dès la fin du délai d'armement.

Le MUV2 est métallique et tout équipé, mesure 125 mm. Le délai d'armement varie entre 10 et 20 minutes.

REMARQUE :

Dans certains cas, le MUV2 peut être utilisé comme retard de mise à feu. La goupille de retenue est enlevée en laissant en place que la goupille de sécurité. Lorsque cette dernière est arrachée à son tour, la phase de retard d'armement débute. Dès rupture de la lamelle de plomb, le percuteur plongera vers l'ensemble détonateur. C'EST AINSI QU'IL EST EMPLOYÉ SUR LES ATTENTATS AU RWANDA. Il est lui aussi d'origine soviétique.

III- DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DES ENQUETES :

- Nombreux sont les attentats où aucune constatation n'a été faite et même aucune procédure établie. Ce qui rend extrêmement difficile les investigations à venir.

- Quelques enquêtes ont fait l'objet d'ingérence de la part des politiques et de la hiérarchie. Quand un attentat a lieu, certains responsables politiques politisent ces dossiers et essayent d'influencer les enquêteurs. Certains responsables veulent une clôture rapide des dossiers. Il est impossible de conclure ces derniers en un temps court. Ils demandent une attention particulière. Les O.P.J. et le Ministère Public doivent être à l'abri de toute pression.

- Absence de moyens. Tous les O.P.J. et O.M.P. se plaignent du manque de moyens matériels. Il faut une grande mobilité pour se porter sur les lieux et pouvoir vérifier toutes informations sur place.

- Absence d'information. Là aussi nous pouvons constater que le renseignement ne circule pas d'un service à l'autre. Il faut impérativement un service centralisateur de tous les renseignements, soupçons aussi insignifiants qu'ils soient. Il faut une diffusion rapide du renseignement opérationnel et une centralisation de celui-ci.

REMARQUE :

Malgré toutes ces difficultés, les investigations menées par la Gendarmerie Rwandaise ont permis d'obtenir des résultats certains et de dégager quelques idées quant à l'origine et la motivation des poseurs de bombes.

IV- RELATIONS ENTRE LES ATTENTATS :

Nous pouvons dire que tous les attentats ou du moins la majeure partie, sont liés entre eux.

Une étude du matériel employé, de son origine et de sa mise en oeuvre confirme cette hypothèse.

4J- Attentats commis à l'aide d'un explosif muni d'un allumeur MUV 2 :

Nous trouvons ce type d'attentat dans toutes les zones touchées sauf au BUGESERA. A KIGALI, RUSUMO, GISENYI, BUTARE, GITARAMA et CYANGUGU.

En outre, chaque fois que nous avons pu trouver l'allumeur à traction MUV2 avec ses marquages visibles, nous avons constaté que tous portaient les inscriptions suivantes :

Gravées : MBY - 2
583 -

Imprimées : 156 (il s'agit d'un numéro qui se modifie selon le lot).

EXEMPLES :

Le 07.04.92 MUV2 découvert intact à BUTARE.
Le 19.03.92 Explosion véhicule tanzanien à KIBUNGO.
Le 19.03.92 " à la gare routière de KIGALI
Le 25.04.92 " à la gare routière de KIGALI
Le 02.06.92 " à Pétrowanda KIGALI
Le 31.12.92 " hôtel IBIS à BUTARE
Le 31.03.93 " bar Gloria à GITARAMA
Le 19.04.93 " Marché de BUTARE
Le 22.04.93 " Poste centrale à KIGALI
Le 03.05.93 " Marché de GISENYI

et surtout le 12.04.1992 plusieurs MUV2 intacts à la centrale de MURURU-CYANGUGU.

42- Attentats commis à l'aide de mines ANTICHAR M.3 :

Même constatations que pour les attentats précédents, nous retrouvons des mines de ce type et de la même origine dans tout le pays.

Les interpellations qui ont été faites tant au RWANDA qu'au ZAIRE et en TANZANIE, ont amené la découverte de mines M.3 de même provenance.

EXEMPLES :

Le 17.12.91 découverte mine ATK M.3 à KANZENZE KIGALI
Le 23.08.91 " " ATK M.3 à RUBAVU GISENYI
Le 12.12.91 découvertes de 2 mines ATK M.3 à la frontière du RWANDA et de la TANZANIE
Le 10.11.92 découverte mine ATK M.3 sur MURERA Aphrodite à GAFUNZO -CYANGUGU.

V- PERSONNES INTERPELLEES :

- le 12 février 1992, interpellation de DAKINA François suite à l'explosion d'une mine ANTIPERSONNEL à BIRYOGO - NYARUGENGE ;
- le 18 février 1992, arrestation de LIMPAME Anastase pour l'incendie de la station essence à GATSATA,
- le 19 février 1992, explosion d'un taxi sur une mine ATK à MAYANGE KANZENZE et interpellations des nommés RWANTIGIGI, KAREMANGINGO, MUDAIHINDURWA, NTIDENDEREZA, GAHIMA François, HABIYAMBERE, MINANI et BWANAKEYE ;

- le 19 février 1992, suite à l'explosion du camion ACI 1735 à la station FINA gare routière à KIGALI, interpellation de NTAMUGABUMWE et BIENVENU Pascal ;

- le 23 février 1992, explosion du camion OB 1549 à la station FINA et arrestation de MUHIZI Pascal ;

- le 19 mars 1992, explosion à la gare routière de KIGALI et arrestation des nommés MUGABO Vénuste et NSENGIYUMVA Anastase ;

- le 13 mai 1992, attentat à la grande piégée au marché de GISENYI, interpellation de RWANGANO Anastase ;

- le 10 novembre 1992, série d'attentats et tentatives à la mine ATK M3 dans la région de CYANGUQUU suivie de l'arrestation de MURERA Aphrodice et MUKARULINDA Odette (Présence des assistants techniques de la Gendarmerie Française) ;

Toutes ces personnes interpellées avant notre arrivée et depuis, ont été mises à la disposition de la justice qui seule pourra donner leur destination.

VI- PERIODES :

Une projection dans le temps de ces attentats nous permet de façon générale d'affirmer que lorsque les combats F.A.R. / F.P.R. sur le front se calment, nous avons une recrudescence de troubles intérieurs dont des attentats.

VII- BUT :

Des investigations menées, il ressort que ces attentats font partie d'une opération quasi militaire ayant plusieurs objectifs.

Des objectifs d'ordre général comme :

- la déstabilisation du pays en mettant en cause le Président et son entourage comme commanditaires de ces attentats et en discréditant le gouvernement multipartis pour son incapacité à enrayer cette vague de terrorisme.

Des objectifs plus précis comme :

- à RUSUMO et KIGALI, attaques contre les transports de carburant venant de TANZANIE. Si cet objectif avait été atteint, c'est une artère vitale pour le RWANDA qui aurait été coupée ;

- dans le BUGESERA, agressions contre les militaires du camp de GAKO en vue de provoquer des troubles et une répression aveugle à caractère ethnique .

En conclusion outre les aveux, revendications ou origines des gens interpellés, des éléments de preuve mettent en cause de façon formelle le Front Patriotique Rwandais comme étant le commanditaire de ces attentats.

IX- CONCLUSION :

Cette étude montre la difficulté de lutter contre ce terrorisme. Les poseurs de mines appartiennent à des régions différentes, certains sont combattants, d'autres seulement payés pour la mission. Un cloisonnement aussi stricte interdit bien souvent le démantèlement de toute cette opération de déstabilisation.

Par contre, il serait judicieux que par voie diplomatique le RWANDA et sa Gendarmerie obtiennent l'extradition des personnes interpellées au ZAIRE et en TANZANIE ainsi que la communication des pièces et documents saisis.

L'étude sur l'origine de ces matériels a permis d'établir qu'ils avaient été vendus par le fabricant à la LIBYE. Puis on les retrouve en possession du F.P.R. (attentat de MURURU), au ZAIRE et en TANZANIE avant de rentrer au RWANDA.

N° ET DATE	LIEU	FAITS	OBSERVATIONS
01. 12 FEB 91	RUBAVU- GISENYI	Découverte d'une mine antichar (couvercle plastique) M3 du lot 1960/ LAR.1.7 de fabrication Belge pour l'Armée Libyenne	
02. 12.12.91	KASANGE-TANZANIE.A LA FRONTIERE RWANDO-TANZANIENNE	La police Tanzanienne a appréhendé un certain NDAYAMBAJE originaire de la Commune BIRENGA-KIBUNGO en compagnie du nommé KAVARUGANDA les intéressés étaient en possession de deux mines ATK M3 et de 4 mines APERS	NDAYAMBAJE s'est suicidé. KAVARUGANDA a été incarcéré dans la prison de NGARA (TANZANIE)
03. 17.12.91 A 0730B	KABASENGEREZI-NYARUGENGE-PVK	Explosion d'une mine APERS posée dans un sentier qui monte vers la paroisse Ste famille, faisant un blessé.	Victime RWAKANA Eric a perdu une jambe.
04. 17 DEC 91 A 1330B	KABASENGEREZI-NYARUGENGE-PVK	Découverte d'une mine APERS à KABASENGEREZI par un garçon de 8 ans nommé MURENZI Eric devant l'entrée de l'enclos de son père MURENZI Damien	Mine est à la disposition du Gpt KIGALI
05. 17 DEC 91	RWAKIBILIZI près Centre NYAMATA-KIGALI	Explosion d'une mine ATK sur véhicule de BANZUBAZE et le véhicule a été détruit et le chauffeur blessé	Il s'agit d'une mine ANTI-CHAR M3 du lot 1960/LAR.1.7 de fabrication Belge pour l'armée Lybienne.
06. 17 DEC 91	KABASENGEREZI-NYARUGENGE-PVK	Une mine APERS de fabrication belge a été découverte à KABASENGEREZI Elle était sans goupille de sécurité.	La mine est gardée au C.R.C.D.

N°	Date	LIEU	FAITS	OBSERVATIONS
07.	17 DEC 91	RWAKIBILIZI-KANZENZE-IGOALI	Découverte d'une mine ANTI-CHAR M3 de fabrication Belge	La mine est gardée au C.R.C.D
08.	28 DEC 91	RUGENGE-NYARUGENGE-PVK	Une mine APERS a été déminé sur le pont de la route entre l'hôtel PANAFRIQUE et école primaire de la Paroisse Ste famille.	
09.	DEC 91	KAMANYOJA-ZAIRE	4 réfugiés rwandais travaillant pour le FPR ont été appréhendés par la police zaïroise. Ils étaient en possession de 4 mines ATK M3 de fabrication Belge. Ces mines étaient à destination du Rwanda. Les auteurs sont BIHIBINDI chef de poste hygiène à la Douane KANARGALA-MUNANA Théophile Agent d'Immigration, KAGERUKA Raimbert, mignon et HADIYAMBERE vétérinaire à KAMANYOLA.	Les 4 auteurs ont été incarcérés puis remis en liberté après paiement d'une amende forfaitaire par des commerçants de BUKAVU pro FPR dont le nommé KASONGO propriétaire de l'Hôtel TANGANYIKA
10.	12 FEV 92	BIRYOJO-NYARUGENGE-PVK	Explosion d'une mine APERS piégée dans un petit sentier qui mène vers RWAMPARA devant la maison du nommé BAKINA François. La victime nommée MUJYAKERA a sauté sur cette mine et son pied droit amputé.	Dossier 124/CRIM/SE/KGL/92 établi par le C.R.C.D. et transmis au Parquet. Le suspect RWADUHUNGU Bernard a nié catégoriquement être l'auteur de cet attentat.
11.	15 FEV 92	MAYANGE-KANZENZE-KIGALI	Découverte de deux mines APERS dans le bananeiraie de l'Agronome Edouard RWAMPUNGU.	Dossier 51/IIA/CRIM/KGL/92 établi par le C.R.C.D. et transmis au Parquet. Il s'agit de mines APERS (Couvercle plastique) M409 DU LOT BMP 1-20 de fabrication Belge.
12.	18 FEV 92	GATSATA-STATION D'ESSENCE	Incendie Criminel pour couvrir le détournement des ventes perpétré à la station d'essence UMUCYO. Dégâts: Toit brûlé, murs de stock fissurés.	LIMPAME Anastase placé S/MA dossier n° 36/SE/KOL/92 établi par le C.R.C.D transmis le 3/3/92 au Parquet.
13.	19 FEV 92	MAYANGE-KANZENZE-KIGALI PRES DE L'ECOLE PRIMAIRE ET EGLISE CATHOLIQUE DE MAYANGE	Explosion d'une mine ANTI-CHAR sur un taxi faisant 4 Pers carbonisés sur-le-champ, 11 personnes gravement blessées et le taxi tout à fait détruit.	Les suspects: RWANKIGIGI, KAREMANGINGO, MUDAHINDURWA, NTIDENDEREZA, GAHMA François, HABIYAMBERE Frédéric, MINANI Jean,

N°	DATE	LIEU	FAITS	OBSERVATIONS
				Tous placés S/MA Doss n° 51/HA/KGL/92 établi par C.R.C.D. et transmis le 24 MARS 92
14.	19 FEV 92	MAYANGE-KANZENZE-KIGALI	Démontage d'une mine ANTI-CHAR	Doss n° 34/CRIM/HA/KGL/92 établi par C.R.C.D. et transmis le 03/03/92
15.	19 FEV 92	CENTRE NYAMATA-KANZENZE PRES HOMB DES HANDICAPES	Une vache APERS a amputé la patte d'une vache et les autres vaches ont été blessées. Ces vaches appartaient à MANDWA.	Doss n° 34/CRIM/HA/KGL/92 établi par C.R.C.D. et transmis le 03.03.92.
16.	19 FEV 92 à 1250B	BP FINA PRES GARE ROUTIERE-PVK-VILLE NYARUGENGE	Piège d'Explosif probablement à retardement sur Camion-Citerne AC 1755 garé dans l'enceinte de la Station BP FINA en vue d'y décharger l'essence, dégâts: Vitres et portes cassées, TUYAU de Jauge coupé en deux. Tentative d'incendier la citerne souterraine pleine d'essence mais sans résultat.	NTAMUGADUMWE, BIENVENU Pascal, S/MA. Doss n° 35/CRIM/HA/KGL/92 établi par C.R.C.D. et transmis le 03/03/92 au parquet.
17.	21 FEV 92	Hôpital NDERA-RUBUNGO-KIGALI	Découverte par une travailleuse de deux cubes de TNT, piégés à l'aide d'un allumeur à traction dans un WC public. Le TNT et l'allumeur ont été dissociés par la nommée UMURERWA Christine travailleuse provoquant l'explosion du détonateur en dehors du TNT.	TNT gardé au C.R.C.D. Doss n° 079/CRIM/HA/KGL/92 établi par C.R.C.D et transmis le 28/4/92.
18.	23 FEV 92	BP FINA-NYABUOGO-NYARUGENGE-PVK	Acte de sabotage à l'explosif sur Camion Citerne GB 1549 stationné à NYABUOGO STATION BP FINA. Dégâts: Compresseur et batteries détruits, chasses et tank enfoncés. La tentative d'incendier le camion citerne a échoué.	Doss n° 037/CRIM/HA/KGL/92 établi par C.R.C.D. et transmis le 03/03/92. Suspect MUBIZI Michel S/MA.

N°	DATE	LIEU	FAITS	OBSERVATIONS
19.	08 MARS 92	RUSATIRA-BUTARE. Endroit appelé chez MUPANDA	Une mine ANTI-TANK TM 57 de fabrication Russe a été déminée. La mine a été repérée par la population civile après une forte pluie.	Mine gardée au CRCD il s'agit d'une mine ANTI-CHAR (Couvercle métallique) TM57 du lot 55-6-71 avec un allumeur MB3-57 du lot 15-61. La mine AKT est de fabrication Russe.
20.	09 MARS 92 à 08H20B	KIMIHURURA-KANOGO-PVK	Explosion d'une mine ATK à KIMIHURURA-KANOGO sur la route en terre lors du passage du camion semi-remorque FIAT IVECO BB 1869 LA 0969 de l'ASTALDI. La mine a crevé le pneu arrière gauche du camion.	Le CRCD s'est saisi du dossier.
21.	12 MARS 92 A 09 OOB	KAVUMU-KIGOMA-GITARAMA Entre Commune KIGOMA-NYABISINDU	Une mine APERS a sauté sur un groupe de prisonniers dans la ville de NYANZA cellule KAVUMU, faisant 10 blessés dont 4 graves. Une Pers a perdu son pied.	Doss n° 123/CRIM/SE/KGL/93 établi par le CRCD et transmis au parquet.
22.	12 MARS 92	NYANZA entre KIGOMA et NYABISINDU	Une mine APERS a explosé à NYANZA-KAVUMU blessant 3 Pers dont une grave.	Réunion du conseil S/préfectoral pour mesure d'urgence de sécurité a souhaité l'envoi des spécialistes démineurs pour détecter les endroits.
23.	17 MARS 92	Forêt de GAKO-GASHORA-KIGALI	Une mine ANTI-CHAR a détruit un Vch dans la forêt de GAKO et une personne y a trouvé la mort	

N°	DATE	LIEU	FAITS	OBSERVATIONS
24.	19 MARS 92	Gare Routière KIGALI- NYARUGENGE	Une explosion a détruit complètement le taxi minibus JB 1039. Il s'agit d'une combinaison d'explosifs plaqué à l'arrière droite et arrière gauche, reliés par un système de mise à feu. Dégâts: Un mort, 7 blessés graves, 29 blessés légers, minibus JB 1039 complètement brûlé. Minibus AC 1873 et BB 2524, partiellement endommagés.	MUGABO Vénuste, NSENGIYUMVA Anastase ont été mis S/MA Doss n° 55/CRJM/HA/KGL/92 établi par CRCD et transmis au parquet
25.	26 MARS 92 0710B	NYAKABANDA- NYARUGENGE-PVK	Explosion d'une mine APERS contre le pneu arrière gauche de la voiture Peugeot 305 A 6738 du Minisanté, projet Santé Familiale. Le chauffeur a quitté l'endroit et a remplacé le pneu sans aviser les services concernés pour la constatation. Il s'appelle BISHOGORI Ibrahim	Doss N° 139/CRIM/SE/KGL/92 établi par CRCD. et transmis au parquet.
26.	07/4/92 à 1500B	OIHAMA- NYAMIYAGA- MUYIRA-BUTARE	Découverte de deux détonateurs de mines ANTI-CHAR de type MYB-25-83-156-69 dans un croisement de chemin par Cpl KAREGEYA Ernest du BN LAA.	Les détonateurs étaient à l'état neuf. Ils ressemblent à ceux ramassés après les explosions survenues respectivement à RUSUMO-KIBUNGO le 19 MARS 92, à la Gare routière KIGALI le 25 AVR 92, devant le bureau PETRORWANDA-KIGALI le 2 Juin 92
27.	08 AVR 92	MBYO-GASHORA- KIGALI	Une mine ATK a détruit un Veh Mil, tuant un vétérinaire, faisant 4 blessés graves dont 1Mil	

N°	DATE	LIEU	FAITS	OBSERVATIONS
28.	12 AVR 92	MURURU-CYIMBOGO-CYANGUGU(Centrale électrique de Mururu)	Tentative d'attentat à la Centrale Electrique de Mururu, une mauvaise manipulation des explosifs a entraîné la mort de deux auteurs. MUGABE Seleman et RUTAYISIRE WANYIRINKINDI, tous les deux réfugiés Rwandais Tutsi combattants du FPR.	Les deux auteurs MUGABE et RUTAYISIRE sont morts sur le champ. Des explosifs et des allumeurs à traction MUV2 ont été trouvés sur les lieux.
29.	25 AVR 92	GARE ROUTIERE-VILLE DE KIGALI-NYARUGENGE-PVK	Une mine ATK piégée a explosé dans la gare routière. Elle était déposée dans l'une des caisses en bois sur les quelles sont exposés les livres et journaux pour ventes. Dégâts: 34 blessés, 1 mort, 9 blessés graves, toit soufflé, vitres et fenêtres détruites.	Doss N° 133/CRIM/SE/KGL/92. établi par CRCD et transmis au parquet. Suspects: Elm infiltrés du FPR, NOEZE Hassan responsable du journal KANGURA.
30	01 MAI 92 à 0930B	CYIMANA-MUSAMO-NTONGWE-GITARAMA	Explosion d'une mine ATK à 1km de RUHANGO faisant sauter la Cite TOYOTA STAUT BB 0808 de Mr HABIMANA Idrissa de KINAZI-NTONGWE-GITARAMA. Dégâts: 17 morts, 18 blessés, Cite BB 0808 complètement détruite	
31.	2 MAI 92	KIMSAGARA-NYARUGENGE-PVK	Une explosion a détruit le minibus Toyota Hiace AB 9794 faisant 4 morts et plusieurs blessés. Explosif non identifié	Enquête sur commission rogatoire au CRCD

N°	DATE	LIEU	FAITS	OBSERVATIONS
32.	06 MAI 92 à 1730B	BUTARE-Hôtel FAUCON-NGOMA- BUTARE	Explosion d'une bombe à l'hôtel Faucon faisant des dégâts matériels important et au moins 30 blessés légers. Les murs et les vitres ont été endommagés.	Doss établi par parquet BUTARE.
33.	13 MAI 92	GISENYI-Marché RUBAVU-GISENYI	Attentat à la grenade piégée placée dans les Latrines publiques. Il s'agissait d'une grenade chinoise à manche en bois. Dégâts: la nommée BANYANGABOSE Vérédiane a été gravement blessée.	Suspect RWANGANO Anastase a été interrogé par le Gpt GISENYI.
34.	1 JUIN 92 A 19H30	KIGALI- PETRORWANDA- Place du Marché NYARUGENGE - PVK	Explosion sur un minibus Mitsubishi de Petrorwanda faisant 1 blessé grave. L'explosif n'a pas été identifié.	
35.	9 JUIN 92	GISENYI-DOUANE- CORNICHE- RUBAVU-GISENYI	Découverte d'une mine APERS type CP-6-8702 posée à environ 6 m du tracé frontière RWANDO- ZAIROISE. L'engin était garni de 4 charges. Il aurait été abandonné par quelqu'un qui voulait s'en débarrasser, car il n'était pas sur une voie fréquentée.	
36.	19 AOUT 92 A 1400B	TYAZO-KIRAMBO- CYANGUGU	Explosion d'une mine ATK détruisant une jeep SUZUKI de la paroisse HANIKA. L'Abbé GAKWERERE Silas, Curé de la paroisse HANIKA y trouvant la mort.	

N°	DATE	LIEU	FAITS	OBSERVATIONS
37.	8 SEPT 92	GIHEKE-GISUMA-CYANGUGU	Une mine ANTI-CHAR a fait sauter le minibus Toyota Hiace EB 1338, faisant 1 mort et 3 blessés; Dégâts matériels: Veh complètement détruit. La nommée MUKABIDERI y a trouvé la mort tandis que le nommé SEKAMANA Joseph a été grièvement blessé.	Intervention du CRCDD
38.	10 NOV 92	BUGEZA-GAFUNZO-CYANGUGU	Interception de 3 suspects rwandais en provenance de BUKAVU avec une mine ATK lot-RAR-1-9. Deux autres complices les attendaient du côté rwandais. Frappés par la population, 3 Pers y ont trouvés la mort.	MURERA Aphrodice, MUKARULINDA Odette placés S/PVA par le CRCDD, Patrice KANYENZI, rwandais à BUKAVU étra le trafiquant des mines, ces poseurs de mine ont avoué être commandités par le FPR INKOTANYI. Les jeunes gens en question sont tous Tutsi adhérents du PL
39.	16 NOV 92	MUTONGO-CYIMBOGO-CYANGUGU	Saisie de 200 Gr de TNT, 1 détonateur pyrotechnique et une mèche lente aux mains de NIYITEGEKA Ernest.	Doss à CYANGUGU, NIYITEGEKA Ernest arrêté.
40.	24 DEC 92 A 2345B	KIMIHURURA-KACYIRU-PVK	Explosion survenue au NIGHT CLUB KIGALI, près de la piste de danse, remplie de danseurs dont quelques Mil Français, faisant une quarantaine de blessés par brûlure aux jambes surtout. Le toit de la maison a été soufflé.	Un des malfaiteurs a été trouvé en possession d'une grenade.

N°	DATE	LIEU	FAITS	OBSERVATIONS
41.	25 DEC 92 à 2100B	KIYOVI près AMBACOREE- NYARUGENGE- PVK	Explosion d'un transformateur électrique suite à un piège à l'explosif.	Constat fait par Gpt KIGALI
42.	31 DEC 92 à 1650B	BUTARE-VILLE	Explosion d'un engin, explosif piégé dans le restaurant Hôtel IBIS. <u>Dégâts matériels</u> : Restaurant complètement détruit. <u>Dégâts corporels</u> : 6 blessés dont le propriétaire CAMPION Lucien. Même effets que ceux du KIGALI - NIGHT le 23 DEC 92.	
43.	07 FEV 93	RUKIRI-REMER- KACYIRU	Une charge d'explosif préparée a explosé dans une toilette au Bar "TOTAL" appartenant à l'AC BARAKENGERA. Même effets que ceux du 23 Déc 92 à KIGALI. Bilan: 2 blessés.	
44.	12 FEV 93	RUKIRI-REMER- KACYIRU-PVK	Découverte d'une mine APERS d'origine inconnue.	Mine gardée à la Bde de REMERA
45.	22 FEV 93 à 1640B	GISENYI	un engin explosif non identifié a explosé dans un bâtiment abritant le bureau régional du parti CDR alors que la réunion du comité préfectoral de la CDR était prévue le même jour au même endroit. 2 blessés légers: SEBURARA Sylvestre et NDAMIYEMENSHI.	Enquête à GISENYI.

N°	DATE	LIEU	FAITS	OBSERVATIONS
46.	25 FEV 93	SOGWE-KAVUMU-KIGOMA-GITARAMA	Une mine ANTI-CHAR a fait sauté la Cite TOYOTA CB 1548 de DWANKARA Sostène de NTYAZO-BUTARE. Le Veh a été complètement détruit. Dégâts corporels: 5 blessés graves	Intervention du CRCDD
47.	25 FEV 93	OAKENYERI-NYANZA-BUTARE	Explosion d'un engin piégé au domicile du Dr. HIGIRO. Le piège avait été fait à partir du compteur électrique, engin non encore identifié. Dégâts: toit de la maison, plafond, porte et fenêtre détruits. Pas de dégâts corporels	Intervention du CRCDD
48.	31 MARS 93	GITARAMA BAR GLORIA vers 2030B	Explosion d'un engin piégé dans un bungalow du BAR GLORIA. L'engin était placé dans un coin du Bungalow probablement par un client non identifié ayant commandé des brochettes avant de partir sans être servi. Il n'y avait pas d'éclairage. Dégâts corporels néant, dégâts matériels bungalow complètement endommagé	Intervention du CRCDD Doss au mains du parquet GITARAMA

N°	DATE	LIEU	FAITS	OBSERVATIONS
49.	08 AVR 93	NKANGA-GASHORA-KIGALI(Parcelle)	Une ATK a fait sauter la Ctte AC 2102 appartenant à NKULIKIYIMFURA André de la Commune GASHORA. Dégâts corporels: 3 morts MAZIMPAKA Félicien Conseiller Secteur NKANGA. NTIHABOSE Emmanuel policier communal GASHORA. Mine DALINGI Marie. 2 blessés.	Intervention du CRCDD
50.	19 AVR 93 à 1330B	Marché BUTARE	Explosion d'un COLIS piégé dans le marché BUTARE le colis était placé sous une table installée au dit marché. Dégâts humains: 5 blessés graves. Dégâts matériels: Toiture du marché fortement endommagée et marchandises déchiquetées.	Intervention du CRCDD Un allumeur à traction MUV2 LOT 156 de fabrication soviétique a été ramassé sur les lieux.
51.	22 AVR 93	Office National des Postes NYARUGENGE	Explosion d'un Colis piégé le 22 AVR 93 à l'Office National des Postes NYARUGENGE-PVK. L'engin était constitué d'une charge d'explosif reliée à un allumeur à retardement. Dégâts corporels: Une vingtaine de blessés dont deux graves. Dégâts matériels: Bâtiment abritant l'Office National des Postes fort endommagé.	Intervention du CRCDD Le détonateur allumeur ramassé sur les lieux est du même lot que ceux utilisés lors des précédents attentats à l'explosif.

N°	DATE	LIEU	FAITS	OBSERVATIONS
52.	03 MAI 93 à 1050B	Marché de GISENYI	Explosion d'un Colis piégé au marché de GISENYI. L'attentat est une femme non autrement identifiée résidant au quartier MAJENGU dans la ville de GISENYI. Dégâts humains: Un mort: NYIRAKIDEDERI Alias NYABILI, Une blessée grave: MUKAKABERA Ziada. Elle a eu une jambe amputée. 5 blessés légers: MUGENZI - KABURAMÉ Jean-NGEZENUBWO-BAKIZE et KAMANI. Dégâts matériels: Peu importants	Intervention du CRCD. Un détonateur MV2 de fabrication soviétique a été ramassé sur les lieux. Les suspects sont: MUHONGERWA Marie Claire, MUKANKAKA Marie Chantal, Capt Med LUC GEY SELS (Belge), Mlle Christelle BEEMANS (Belge), MUSABE Jean Claude.
53.	29 MAI 93	Marché de KIRAMBO Commune KIRAMBO-CYANGUGU	Explosion de 2 grenades défensives piégées au marché de KIRAMBO-CYANGUGU. La 1ère a explosé au moment où une vendeuse de petits poissons (Inyanga) a buté sur celle-ci par inattention. La seconde a explosé suite au mouvement des fuyards pris de panique suite à l'explosion de la 1ère. Bilan: 16 morts et 125 blessés dont 25 graves.	Doss en cours au Gpt CYG 1 suspect a été arrêté par le groupement CYANGUGU. Il s'agit d'un ex-mil nommé MUTABARUKA Augustin.